

**COMPTE RENDU COMMUNICABLE DE LA REUNION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU MERCREDI 20 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 20 novembre à 17 heures 30, le C.C.A.S. de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Mireille MESTRES

Présents Mireille MESTRES, Anne-Marie BRUNIE, Marie-José MARY, Anne CAVAILLÉ, Delphine COVILI, Béatrice DELAUNAY, Céline FIGUERAS, Marc CHARTRER, Yvette PÉRIOT, Karine GLAZIOU

Procurations : Marie SCHMIDT donne procuration à Anne CAVAILLÉ

Yves PORTEIX donne procuration à Marie-José MARY

André VALADE donne procuration à Mireille MESTRES

Absents : Julien DAMONTE, Elyane XENE, Marie ALEXANDRE, Tony LEBLOND.

Mme Anne-Marie BRUNIE a été élue secrétaire.

Mme MESTRES énonce l'ordre du jour.

1) Approbation du compte rendu du CCAS du 25 septembre 2024.

Mme MESTRES fait lecture du compte rendu de la réunion du CCAS du 25/09/2024.

L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le compte rendu du CCAS du 25 septembre 2024 tel que présenté.

2) Halloween

Le coût des confiseries du goûter offert aux enfants sera pris en charge par le CCAS.

L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la prise en charge financière des confiseries pour l'animation d'halloween

3) Parade des lumières

Le CCAS offrira aux enfants de Sorède le goûter de Noël, l'animation de la boum et les lampions pour la parade du vendredi 6 décembre.

L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve l'inscription au budget du coût de l'animation de la parade des lumières (animation boum, goûter et lampions)

4) Repas de Noël

La question se pose pour le choix entre un repas avec traiteur hors sorède ou la remise de bons d'achat chez les commerçants du village. Pour cette dernière proposition il faudrait vérifier la légalité. La majorité est favorable à l'organisation d'un repas.

Le montant attribué par personne serait de 30 euros.

Julien DAMONTE s'est déjà renseigné auprès d'un commerçant de Sorède qui pourrait faire le repas. Il est proposé de faire établir plusieurs devis. Des noms de traiteurs sont évoqués.

L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Etudiera les propositions et devis lors d'une prochaine réunion.

5) Questions diverses

- Mme C. n'a pas déposé de dossier pour un logement HLM

La Vice-Présidente
Mireille MESTRES



La séance est levée à 18h00

La Secrétaire
Anne-Marie BRUNIE

